



**Assemblée générale des Vert-e-s du Chablais valaisan
Café des Cheminots à Monthey
mardi 22 novembre 2022 à 19h00**

Présents : Carole Morisod, Fabrice Caillet-Bois, Angelika Schütz, Telma Hutin, Francis Genolet, Daniel Morisod, Jérôme Fournier, Sabine Fournier, Nathalie Cretton, Emmanuel Revaz, Régis Chanton, Laetitia Vuadens, Sandy Crausaz, Christiane Lavanchy

Excusés : Magali di Marco Messmer, Catherine Breu, Dorothee Bender, Chantal Vetter, Doriane Hutin, Florent Morisod

1. **Accueil**
2. **Approbation de l'ordre du jour**
3. **Approbation du PV de l'assemblée générale du 21 février 2019**
4. **Rapport d'activités**
5. **Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes**
6. **Comité : élections**
7. **Vérificateurs des comptes : élections**
8. **Perspectives**
9. **Divers**

1. Accueil

Mot de bienvenue de la présidente. Elle rappelle que c'est en raison des restrictions sanitaires dues à l'épidémie de COVID qu'il n'y a pas eu d'AG depuis 2019.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans commentaire.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 21 février 2019

Le PV est approuvé sans remarque particulière, avec les remerciements d'usage à son auteure.

4. Rapport d'activités : Rapport de la présidente en annexe.

Les restrictions sanitaires ont beaucoup perturbé la marche du comité. Il a fallu fonctionner sans présentiel et adapter les activités. Nos campagnes se passent beaucoup sur le terrain, c'est notre point fort, il a fallu faire différemment. D'autre part, l'accueil des nouvelles et nouveaux élu.e.s n'a pas pu avoir lieu dans de bonnes conditions. Il y a eu une soirée d'information pour les nouvelles élu.e.s à Monthey, mais, à notre grand regret nous n'avons pas pu organiser un repas pour fêter le succès de la campagne pour les communales (idem pour les cantonales). Une rencontre autour d'une raclette a eu lieu en 2022.

2020 Rédigé un programme pour la législature 21-25, à consulter sur le site Vert.e.s Chablais VS. Ce programme peut être complété en tous temps, vos propositions sont les bienvenues, il sera encore valable pour les prochaines législatures.

Le Festival du Film Vert a eu lieu juste avant les restrictions sanitaires. Il y a eu campagne pour le référendum sur la loi fiscale cantonale et les élections communales : 2 élu.e.s à l'exécutif et 12 aux législatifs. Il s'en est fallu de peu pour obtenir 2 autres sièges à l'exécutif de Monthey et St-Maurice. Depuis, ces élu.e.s ont fait de nombreuses interventions dans les conseils généraux. Chantal Peter tient à jour un Google drive pour répertorier et coordonner les interventions. Les élu.e.s ne doivent pas hésiter, d'une part à alimenter cette source en lui fournissant toutes les interventions déposées, et d'autre part à s'y référer pour inspirer et/ou construire une motion, un postulat, question,

etc. Il faut aussi annoncer ce qui va être déposé et par la suite dire si ça a passé ou pas. Chantal Wetter anime aussi les réseaux sociaux.

2021 Campagne pour les élections cantonales. Le groupe des député.e.s et suppléant.e.s Vert-e-s a passé de 16 à 27 membres au Grand Conseil dont 6 représentant.e.s du Chablais (4 auparavant). Difficile d'accompagner les nouvelles. aux élu.e.s dans leur nouveau travail, toujours en raison des restrictions sanitaires. Là aussi, Google drive (cité plus haut) est un bon outil pour coordonner les actions. Travail remarquable de la part du groupe des Vert.e.s au Grand Conseil, tant en terme de qualité que de quantité. Le repas d'accueil et entre personnes élues n'a pas pu avoir lieu.

Le comité suit les travaux de la constituante. Même si tout n'a pas été dans le sens souhaité, les Vert.e.s peuvent être grandement satisfaits des avancées que représente la nouvelle version de la constitution, tant au niveau environnemental que sociétal.

Projet de fusion entre les communes de Monthey et Collombey-Muraz. Le comité a décidé de soutenir la campagne par le versement de fr. 1250.- La plupart des partis politiques étaient favorables (à part PDC de Collombey-Muraz et l'UDC). Mais la population, en particulier celle de Collombey-Muraz, n'a pas suivi, le projet a été rejeté en votation populaire.

Le FFV (Festival du Film Vert) 2021 n'a pas eu lieu.

2022 Un repas a enfin pu être organisé avec les élu.e.s (communes+cantons), une trentaine de personnes y ont participé, c'était vraiment plaisant de se revoir.

FFV 17/18/19 mars 2023.

Carole a quitté la co-présidence des Vert.e.s du Valais et le comité cantonal.

Le rapport d'activités ne soulève pas de questions.

5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes

Il y a 3 années de comptes à présenter pour approbation. Proposition est faite de les approuver au travers du résultat au 31.12.2021 présenté ce soir.

La caissière rappelle que pour éviter d'avoir à comptabiliser les actifs transitoires, il faut régler les cotisations, retours de commissions et transmettre les factures avant la fin décembre.

Globalement, les rentrées sont plus intéressantes depuis 2021. L'augmentation des élu.e.s communaux, cantonaux et à la constituante qui versent 20% de leurs émoluments en retour (jetons de présence) entraîne une nette augmentation des recettes.

2019 pertes et profits: bénéfice 5'244.45, nouveau capital 19'123.15

2020 pertes et profits : perte : 3'407.30. Charges principales : élections communales pour 14'588.65/produits principaux 11'440.05.

Nouveau capital 15'715.85. Rentrées plus intéressantes avec le retour des élu.e.s communaux et cantonaux

2021 pertes et profits : bénéfice : 7'968.-. Charges principales : frais de campagne élections cantonales 5'189.65.

Produits : 14'693.70, dont 13'331.20 provenant des émoluments des élu.e.s.

Nouveau capital : 23'683.85

En conclusion : la santé financière de la section est bonne. Il n'y a pas de frais particuliers prévus pour 2022.

Les rapports détaillés de la caissière se trouvent en annexe

Les comptes ont été vérifiés par MM Régis Chanton et Claude Boulben. Le rapport des vérificateurs est lu par Régis Chanton. Les comptes sont clairs et parfaitement tenus, les vérificateurs proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la trésorière.

Question : à quoi servent les bénéfices ? Les campagnes et événements. Nous ne recevons pas d'argent des entreprises. Seules rentrées : l'argent des membres et des élu.e.s. Le budget des campagnes sont tenus. Ils sont très modestes mais les résultats sont probants, la présence auprès de la population (marchés) est importante.

Pour les élections cantonales, nous avons soutenu la section de Martigny à hauteur de 1000.-.

Il y a eu un gros travail de bénévole pour arriver jusqu'à cet équilibre des comptes. La bonne santé financière actuelle repose sur un long travail de fond. Au début le matériel d'affichage a été confectionné bénévolement et les candidat.e.s devaient participer financièrement à leur campagne, même en sachant pertinemment qu'ils.elles n'avaient aucune probabilité d'être élu.e.s.

Les comptes sont approuvés par acclamation, avec remerciements à la caissière pour son travail et félicitations pour l'excellente tenue des comptes.

6. Comité : élections

La présidente propose d'élire le comité pour 1 année. Nous avons été élu.e.s en 2019 pour 2 ans. Il n'y a pas eu de réélection depuis. Cette proposition est faite pour rattraper l'année de décalage (2021) où nous n'avons pas été élu.e.s.

Présidence : Carole renouvelle son mandat pour 1 an. Relève ou pas, Carole se retirera en automne 2023, ou dès maintenant si la relève se présente. 10 ans de présidence en 2023. Il faut du nouveau dans ce comité. Fabrice, vice-président se dit à disposition du comité, mais il est surchargé et va se tenir en retrait, il encourage la relève. La caissière et la secrétaire se présentent à la réélection pour 1 an. Daniel, Jérôme, Telma, Francis, Angelika. Se présentent pour 1 an.

Le comité est renouvelé tel que présenté.

Vanessa Piazza, membre du comité, n'a pas donné de nouvelles, ni payé sa cotisation. Elle ne répond pas aux sollicitations diverses. Son élection n'est pas renouvelée.

Sandy et Laetitia sont intéressées à s'approcher du comité. Le comité leur communique les dates de séances pour qu'elles puissent y participer en tant qu'auditrices et mieux évaluer leur intérêt.

Commentaires : La charge de travail du comité est fluctuante. 1 séance tous les 2 mois en roulement normal, un peu plus en année de campagne. C'est le comité des Vert·e·s qui organise le Festival du Film Vert, avec des comptes à part au nom de l'association du FFV.

Avec la nouvelle constitution, il y aura un nouveau découpage des régions. Le gouvernement devra en fixer les limites. Salvan et Vernayaz pourraient être rattachés à Martigny. Au niveau des Vert·e·s, l'organisation restera par section. Il faudrait faire de la pub sur facebook pour recruter de nouveaux membres. Le FFV est un bon moyen de recruter des sympathisant·e·s ou membres.

7. Vérificateurs des comptes : élections Régis Chanton et Claude Boulben acceptent de renouveler leur mandat pour l'année à venir. Ils sont élus par acclamation.

8. Perspectives :

2023, année d'élections fédérales. Les candidat.e.s s'annoncent avant fin décembre. Il faudrait quelqu'un.e de la section sur les listes, même s'il y a peu de probabilités d'être élu.e.s. Ce sont des élections fédérales, mais le niveau régional est important. Il faut trouver des candidat.e.s dans chaque section qui sont prêt.e.s à participer aux débats organisés par les médias dans le cadre de la campagne. La question est posée aux membres de l'assemblée. Emmanuel dit réfléchir.

Élections communales 2024 et cantonales 2025 se préparer et prospecter pour des candidatures.

Organiser une rencontre avec les élu.e.s, plutôt au printemps.

FFV 17/18/19 mars 2023.

Recherche des membres pour le parti et le comité.

L'année 2023 est propice pour créer et organiser des événements, montrer que les Vert.e.s existent, montrer ce que l'on fait. Sortir de chez nous après COVID, participer à des campagnes de votations, organiser des conférences, concerts, ou autres événements, et être présents aux marchés.

Rédiger des Newsletters, pour dire ce qui a été fait dans la section, et dans les conseils généraux. Mais attention aux excès de communication, les Vert.e.s Suisses mitraillent et ce n'est pas bien perçu!

Bien s'informer de ce qui se passe au niveau de la section, pour impulser les élu.e.s communaux.

Faire des bulletins d'inscription à distribuer aux nouveaux membres, par exemple lors des marchés ou un QR code pour flasher.

9. Divers :

parole aux élu.e.s présent.e.s

Collombey-Muraz : dépôt d'interventions à chaque séance du Conseil Général. Notamment patrimoine arboré, tarif de l'eau, éclairage public, ... Il y a une bonne dynamique dans ce groupe des Vert.e.s.

Monthey : après un travail de haute lutte, pour la première fois de l'histoire à Monthey, un groupe des Vert.e.s siège au Conseil Général. Première victoire : le postulat de Sandy et Catherine «Monthey ville jouable». D'autres postulats n'ont pas été acceptés.

Les élu.e.s présent.e.s relèvent que les Vert.e.s sont très minoritaires. Les interventions doivent être bien préparées.

Même si cela est le cas, il arrive souvent que les postulats et motions soient rejetés en plénières. Il ne faut pas se décourager. Même rejetées, les interventions font leur chemin et cela vaut la peine de les déposer.

Il faut prévoir une réunion des élu.e.s pour parler des procédures et échanger.

St-Maurice : un groupe des Vert.e.s (3 membres) a aussi été élu pour la première fois. Pas beaucoup d'interventions car 2 dossiers ont pris beaucoup de temps et d'énergie.

Vernayaz Sabine élue à l'exécutif. Passé la campagne où chacun.e se profile avec les idées qu'il représente, tout se passe très bien. Toustes travaillent ensemble pour la commune et les citoyens. Il y a un petit budget pour la biodiversité et le parc naturel régional.

Constituante Sabine fait un bref point de la situation. 2ème lecture terminée cet automne. Le Haut Valais a beaucoup mis les pieds au mur pour défendre son «pré-carré». Il a fallu faire des concessions aussi dans le domaine de la défense de l'environnement, mais globalement le texte final est un beau et bon projet plus par rapport à la constitution actuelle. Au point que le projet est qualifié «de gauche», alors que la gauche est minoritaire au sein de la constituante. Il y aura une lecture 2 bis au printemps 2023, avec reprise de certains points très clivants, dont les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. La version finale sera présentée en votation populaire au printemps 2024. Des dispositions transitoires sont prévues pour les élections de 2024 et 2025. On pourrait se trouver aux élections communales en 2024 avec un droit de vote pour les étrangers.

Député.e.s : énormément de travail réalisé. Concernant directement la région, à relever la mobilisation interpartis pour «sauver l'Hôpital de Malévoz», le conseil d'Etat voulait fermer 100 lits sur les 128 existants. Finalement il ne supprimera qu'une 20aine de lits. Création d'un fond pour les sites pollués et d'un fond pour la biodiversité en milieu bâtis. Plusieurs interventions au sujet des PFAS, finalement le canton a décidé d'interdire la pêche dans l'étang des Mangettes. La carrière FAMSA va ouvrir un site pour accueillir les scories résiduelles de la SATOM. Une loi fédérale autorise le canton à réserver les apports aux seuls mâchefers du canton du Valais. Nathalie et Carole et ont obtenu (de justesse et de haute lutte) par motion urgente, que le conseil d'Etat active (ou examine) cette possibilité. Il doit donner réponse.

Emmanuel expérimente la fonction de président de commission ATE (agriculture tourisme et environnement), la majorité des sujets sont très concernant pour les Vert.e.s et les enjeux sont considérables, mais c'est difficile car iels ne sont pas majoritaires. Par exemple, la loi sur les cours d'eau et la planification négative, càd garder les cours d'eau dans leur état.

Des thèmes essentiels sont encore en discussions tels la loi sur le climat, la loi sur l'énergie, la loi sur la protection des données,... Le groupe des Vert.e.s restent vigilant et a encore du travail.

Carole et d'autres élu.e.s témoignent qu'il ne faut pas hésiter à se joindre à une commission dont le thème nous est étranger. C'est une bonne occasion d'approfondir un sujet.

L'assemblée remercie les élu.e.s pour l'immense travail réalisé, dans les parlements, les conseils, les commissions, la constituante, etc....

Fin de la séance à 21h10

Christiane Lavanchy
Secrétaire

Annexes :

1. Rapport d'activités
2. Rapport des comptes
3. Perspectives

Rapport d'activités

Année 2020

➤ *Organisation des séances*

Beaucoup de séances ont été faites en lignes à cause de la pandémie.

L'année était principalement consacrée à la préparation à la campagne pour les élections communales. (stratégie, recherche de candidat·e·s, rédaction du flyer, graphisme, médias, réseaux sociaux, publicité, budgets,...).

➤ *Programme des Vert·e·s du Chablais valaisan*

Nous avons créé un programme des Vert·e·s que nous avons distribué sur les marchés, lorsque la situation sanitaire le permettait, et qui est en ligne ou à disposition auprès de la présidente.

➤ *Festival du Film Vert de Monthey*

Organisation du Festival du Film Vert.

➤ *Référendum*

Participation au référendum sur la loi fiscale cantonale lancée par toute la gauche.

➤ *Elections*

Résultats des élections communales en progression avec deux élu·e·s aux exécutifs et 12 aux législatifs. Regret, pas d'entrées aux exécutifs de Monthey, Collombey-Muraz et St-Maurice.

Recherche de candidat·e·s pour le grand conseil et le conseil d'Etat. Démarrage de la campagne.

➤ *Travail des élu·e·s*

Beaucoup de Travail en commissions et de nombreuses interventions dans les communes et au canton. Les interventions sont consultables sur le site du parlement et sur les sites communaux ou auprès des député·e·s ou conseillères et conseillers généraux.

En conclusion de cette année 2020 : Il a été difficile de faire campagne sur le terrain vu la situation sanitaire. Habituellement, les Vert·e·s font une grande partie des campagnes dans la rue, il se peut que cette situation sanitaire ait été un frein à notre visibilité.

Année 2021

➤ *Elections cantonales et élu·e·s*

Progression des Vert·e·s au niveau cantonal passant de 16 élu·e·s à 27. Et aussi au niveau de la section passant de 4 élu·e·s à 6.

La situation était très difficile car il a fallu travailler uniquement en visioconférence.

Cette année a aussi été nécessaire pour mettre en place de nouvelles équipes dans les législatifs et exécutifs. Le comité s'est chargé d'accompagner ces personnes dans un contexte sanitaire compliqué.

Utilisation de Google Drive pour coordonner les dépôts des interventions des législatifs.

Une jeune verte élue au législatif de Collombey-Muraz se charge d'annoncer sur Instagram et Facebook les séances plénières et les interventions qui vont être traitées. Elle met également les résultats des votations.

De nombreuses interventions sont déposées par les conseillères et conseillers généraux ainsi que par les député·e·s.

Le comité suit attentivement le déroulement de la Constituante d'autant plus que deux membres qui y siègent proviennent de la section.

Le comité a regretté durant ces deux années de pandémie de ne pas pouvoir organiser un repas avec les élu·e·s pour permettre des échanges d'expériences et les remercier pour le travail effectué.

➤ ***Fusion***

Le projet de fusion entre Monthey et Collombey-Muraz vient sur la table des discussions. Le comité décide de s'engager dans cette campagne avec divers partis en faveur de cette fusion.

➤ ***Festival du Film Vert***

Le comité abandonne l'idée de faire le Festival du Film vert en 2021 mais souhaite le réaliser en 2022.

Année 2022

➤ ***Fusion***

La campagne pour la fusion est coordonnée avec d'autres partis (PS et PLR de Monthey et Collombey-Muraz et Le Centre de Monthey) dans une bonne ambiance de travail. Malheureusement, il y a eu beaucoup de déprédations sur les affiches et le matériel de campagne dans le camp du OUI.

➤ ***Manifestation***

Organisation d'une raclette offerte aux élu·e·s à Vérolier sur la commune de St-Maurice. Magnifique journée conviviale et d'échange.

De nombreuses interventions concernant la région sont déposées par les élu·e·s au niveau communal et cantonal.

➤ ***Festival du Film Vert***

Le comité a retenu les dates du 17-18-19 mars 2023 pour la diffusion de film dans le cadre du Festival du Film vert.

➤ ***Divers***

La présidente de la section qui était co-présidente ad'interim au niveau cantonal a démissionné du comité cantonal.

Perspectives 2023

➤ Recherche de candidat·e·s pour :

- 2023 Élections fédérales
- 2024 Élections communales
- 2025 Élections cantonales

➤ Réorganiser une rencontre conviviale avec les élu·e·s.

➤ Organiser le Festival du Film Vert les 17-18-19 mars 2023 au Kremlin à Monthey.

➤ Rechercher des membres pour le parti et le comité.

➤ Organiser des moments de rencontre avec la population (marchés, événements, conférences,...).

➤ Envoyer plus régulièrement des newsletters aux membres afin de les informer du travail des élu·e·s et des activités de la section.

- Suivre l'actualité et les dossiers en cours afin de prendre position sur les thématiques et interventions à déposer.

RAPPORT DES COMPTES 2019

Etant donné que divers versements ont été effectués seulement en 2020, nous avons été obligés d'utiliser des actifs transitoires. Grâce à ces actifs transitoires, la situation de notre comptabilité est plus lisible.

Concernant le compte PP

- les charges se montent à Frs 6'321.90 (les frais de campagne pour le National se sont élevés à Frs 4'618.60)
- les produits se montent quant à eux à Frs 11'566.35. Nous y trouvons pour :
Frs 1'192.50 de cotisations
Frs 9'329.-- d'émoluments de la part des CG et des députés
Frs. 1'044.85 de dons

De ce fait, le compte PP dégage **un bénéfice de 5'244.45**

Concernant le Bilan

Nous avons un capital de Frs 13'878,65 fin 2018. En y ajoutant notre bénéfice de Frs 5'244.45 nous obtenons un **nouveau capital de Frs 19'123.15**

Je tiens encore à préciser que dans notre bilan figure le montant de Frs 5'153.45 correspondant à ces fameux actifs transitoires cités plus haut. Il s'agit de produits à recevoir qui correspondent à des versements de conseillers généraux, de députés, de cotisations et du versement des vacances du PS à Monthey pour un total de 5'153.45. Ces montants ont été reçus dans le courant de l'année 2020 mais concernent bien l'exercice 2019.

Muraz, le 31 octobre 2022

Nathalie Cretton

RAPPORT DES COMPTES 2020

Etant donné que divers versements ont été effectués seulement en 2021, nous avons été obligés d'utiliser des actifs transitoires. Grâce à ces actifs transitoires, la situation de notre comptabilité est plus lisible.

Concernant le compte PP

- les charges se montent à Frs 14'847.35 (frais de campagne pour les élections communales : Frs 14'588.65)
- les produits se montent quant à eux à Frs. 11'440.05. Nous y trouvons pour :
Frs 1'407.50 de cotisations
Frs 8'835.75 d'émoluments de la part des CG, CM, des députés et des constituants
Frs 1'196.80 de dons

De ce fait, le compte PP dégage **une perte de 3'407.30**

Concernant le Bilan

Nous avons un capital de Frs 19'123.15 fin 2019. En y soustrayant notre perte de Frs 3'407.30 nous obtenons un **nouveau capital de Frs 15'715.85**

Je tiens encore à préciser que dans notre bilan figure le montant de Frs 1'877.70 correspondant à ces

fameux actifs transitoires cités plus haut. Il s'agit de produits à recevoir qui correspondent à des versements de conseillers généraux, de députés. Ces montants ont été reçus dans le courant de l'année 2021 mais concernent bien l'exercice 2020.

Muraz, le 31 octobre 2022

Nathalie Cretton

RAPPORT DES COMPTES 2021

Etant donné que divers versements ont été effectués seulement en 2022, nous avons été obligés d'utiliser des actifs transitoires. Grâce à ces actifs transitoires, la situation de notre comptabilité est plus lisible.

Concernant le compte PP

- les charges se montent à Frs 6'725.70 (Frs. 5'189,65 pour les frais de campagne pour les élections cantonales)
- les produits se montent quant à eux à Frs. 14'693.70. Nous y trouvons pour :
Frs 1'162.50 de cotisations
Frs 13'331.20 d'émoluments de la part des CG, CM, des députés et des Constituants
Frs 200.-- de dons

De ce fait, le compte PP dégage **un bénéfice de 7'968.--**

Concernant le Bilan

Nous avons un capital de Frs 15'715.85 fin 2020. En y ajoutant notre bénéfice de Frs 7'968.-- nous obtenons un **nouveau capital de Frs 23'683.85**

Je tiens encore à préciser que dans notre bilan figure le montant de Frs 5'226.65 correspondant à ces fameux actifs transitoires cités plus haut. Il s'agit de produits à recevoir qui correspondent à des versements de conseillers généraux, de députés. Ces montants ont été reçus dans le courant de l'année 2022 mais concernent bien l'exercice 2020.

Muraz, le 31 octobre 2022

Nathalie Cretton

Rapport des vérificateurs des comptes pour les exercices 2019-2020-2021 des Verts du Chablais Valaisans

En date du 8 novembre 2022, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes 2019-2020-2021 des Verts du Chablais Valaisans.

Les vérifications effectuées permettent de conclure à la parfaite tenue des comptes, les pièces produites correspondent exactement aux différents postes de la comptabilité et du bilan

En conséquence, les soussignés proposent à l'assemblée générale d'accepter les comptes de ces trois exercices et les bilans y relatifs et d'en donner décharge à la trésorière en la remerciant du travail effectué et de la parfaite tenue des comptes.

Saint-Maurice, le 8 novembre 2022

Les vérificateurs des comptes

Claude Boulben

Régis Chanton